RAPPORT D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

(Article 173 – SFDR Article 8)

Indépendance et Expansion France Small

2022

SOMMAIRE

01 **NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

1.1 Notre vision

1.2 L'historique de notre démarche

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

1.4 Les ressources et partenariats mobilisés

1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 **L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS**

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées

2.3 L'intégration des critères ESG

2.4 L'analyse des controverses

03 **NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL**

3.1 Les objectifs de notre action

3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises

3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 **NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT**

4.1 Une gestion de conviction de long terme

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

05 **PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE ET DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES DES PORTEFEUILLES**

5.1 La composition complète du fonds

5.2 La Gouvernance de ces entreprises

5.3 L'impact Social de ces entreprises

5.4 L'impact Environnemental de ces entreprises

06 **ACTIONS D'ENGAGEMENT**

6.1 Les axes de progrès identifiés

6.2 Les votes aux Assemblées Générales

Notre VISION

Indépendance et Expansion AM est une société de gestion indépendante et entrepreneuriale qui gère le fonds Indépendance et Expansion SICAV, l'un des fonds les plus anciens en Europe avec près de 30 ans d'existence. L'approche d'Indépendance et Expansion AM est fondée sur des investissements de long terme dans des PME cotées dont la valorisation est raisonnable et qui démontrent leur capacité à se développer de façon pérenne.

« Nous sommes depuis toujours convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont à même de favoriser une performance pérenne des entreprises ».

Dès 2016, Indépendance et Expansion AM a entrepris de formaliser la prise en compte de critères extra-financiers pour enrichir son processus d'investissement et participer à son niveau à l'effort de progrès vers un modèle de développement plus vertueux d'un point de vue social et environnemental.

Cette formalisation et cet enrichissement de critères auparavant pris en compte de façon diffuse dans la gestion ont été accompagné d'un engagement plus actif auprès des entreprises du portefeuille afin de les encourager dans l'adoption des bonnes pratiques et dans une transparence accrue en la matière. À travers ces évolutions, Indépendance et Expansion AM a ainsi souhaité montrer qu'il était possible de combiner investissements de long terme, performance et responsabilité, ce qui a conduit la société de gestion à formaliser son ambition.

Notre AMBITION

« Indépendance et Expansion AM porte l'ambition de proposer à ses investisseurs une gestion performante, durable et responsable ».

Cette responsabilité vis-à-vis des investisseurs d'Indépendance et Expansion AM se traduit dans la construction et la vie des portefeuilles par la prise en compte de critères extra-financiers et la mise en œuvre d'une politique d'engagement actionnarial. Nous sommes par ailleurs convaincus que notre volonté d'Agir en Investisseurs Responsables ne peut avoir un impact sociétal positif qu'en étant accompagné d'une éthique d'investissement cohérente pour mettre en œuvre ces objectifs.

Ces trois engagements de notre démarche d'investissement responsable sont détaillés dans ce document :

- Prise en compte de critères extra-financiers dans la construction des portefeuilles : politique d'exclusion de secteurs et pratiques controversés, intégration de critères environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance d'entreprise, analyse des controverses.
- Politique d'engagement actionnarial : dialogue constructif avec les entreprises, politique de vote, suivi détaillé des évolutions de performance.
- Éthique dans la pratique de l'investissement : gestion de conviction avec détention des participations sur plusieurs années, tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées, transparence vis-à-vis de nos investisseurs et dispositifs de contrôle.

Cette ambition s'inscrit dans la démarche globale d'Indépendance et Expansion AM de responsabilité sociétale de l'entreprise. Cette démarche recouvre les enjeux, environnementaux, sociaux, économiques et éthiques pour l'ensemble des activités d'Indépendance et Expansion AM, c'est à dire ses activités économiques (gestion de fonds), ses interactions internes (investisseurs, salariés) et externes (fournisseurs, clients, mécénat).

Notre HISTORIQUE

Depuis sa création, Indépendance et Expansion AM a amélioré de façon continue sa démarche d'investissement responsable

Les DERNIÈRES INITIATIVES

► **Renforcement du partenariat avec EthiFinance – Gaïa Rating**

Renforcement du partenariat initié en 2016 pour améliorer la qualité de notre analyse ESG. Nous avons ainsi accès à l'analyse détaillée ESG de 925 entreprises européennes cotées sur plus de 400 critères sur les indicateurs d'Environnement, Sociaux et de Gouvernance.

EthiFinance est une agence d'analyse et de conseil extra-financiers spécialisée dans l'accompagnement d'investisseurs pour la gestion des risques et opportunités liés au développement durable.

EthiFinance publie notamment le Gaïa Rating, référence de la notation ESG des PME et ETI cotées

► **Label France Relance**

Le label « France Relance » a été attribué aux deux fonds que nous gérons : le fonds 'Indépendance et Expansion – France Small' et le fonds 'Indépendance et Expansion – Europe Small'.

Cette labellisation du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance vient distinguer Indépendance et Expansion comme un véhicule d'investissement favorisant le financement durable des PME-ETI françaises

► **Principles for Responsible Investment (PRI ou UNPRI)**

Nous sommes devenus signataires des « Principles for Responsible Investment ».

Le PRI est un réseau international d'investisseurs soutenu par les Nations Unies collaborant ensemble pour mettre en œuvre six principes ambitieux.

Son objectif est de comprendre les implications de la durabilité pour les investisseurs et d'aider les signataires à faciliter l'intégration de ces questions dans leurs processus de prise de décision en matière d'investissement. En mettant en œuvre ces principes, les signataires affirment leur volonté de contribuer au développement d'un système financier mondial plus durable.

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

Indépendance et Expansion AM s'appuie sur une analyse approfondie des sociétés pour mettre en œuvre son ambition. Cette analyse, réalisée en interne par les équipes d'Indépendance et Expansion AM, est fondée de façon complémentaire sur des données publiées par les entreprises et des rencontres avec leurs dirigeants, et sur des sources externes et partenaires identifiés.

Notre **Equipe**

Indépendance et Expansion AM est composé d'une équipe de 8 personnes, où chacun contribue activement dans son domaine d'expertise à l'analyse, à la prise en compte des critères extra-financiers et à une meilleure intégration des questions de durabilité dans notre processus de prise de décision en matière d'investissement.

La collecte d'informations extra-financières et leur analyse sont réparties de façon claire entre les différentes fonctions de l'équipe d'Indépendance et Expansion AM. Le nombre resserré de personnes et la culture entrepreneuriale de la société favorisent un échange d'information et un dialogue fluide afin que les différentes analyses soient mutualisées et prises en compte lors de la construction des portefeuilles (Comité d'Investissement) et de leur suivi (Comité ESG).

L'ensemble des collaborateurs d'Indépendance et Expansion AM suit à ces fins des formations régulières en interne et en externe avec les acteurs de la place pour mettre à jour et améliorer leur expertise sur ces enjeux en évolution permanente.

Equipe **d'Investissement**

Analyse et consolidation des sources internes et externes d'informations extra-financières

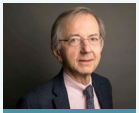
William Higgons

Audrey Bacrot

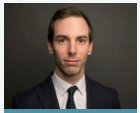
Victor Higgons

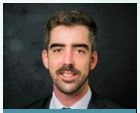
Charles de Sivry

Equipe **Risque et Conformité**

Récolte d'informations et analyse des controverses ; mise en œuvre de la politique d'exclusion ; mise en œuvre de la politique de vote

Alain Picherit

Laurent Raynel

Conducting **Officer**

Analyse des sources externes d'info. ESG

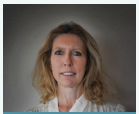
Sandrine Dubois

Directeur du **Développement**

Développement de partenariats externes pour une meilleure intégration des question de durabilité

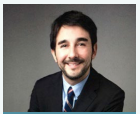
Juan Diaz

Les
Partenariats et sources d'information complémentaires mobilisés

Des partenariats et des sources d'informations complémentaires sont mobilisés au cours de notre analyse approfondie des entreprises

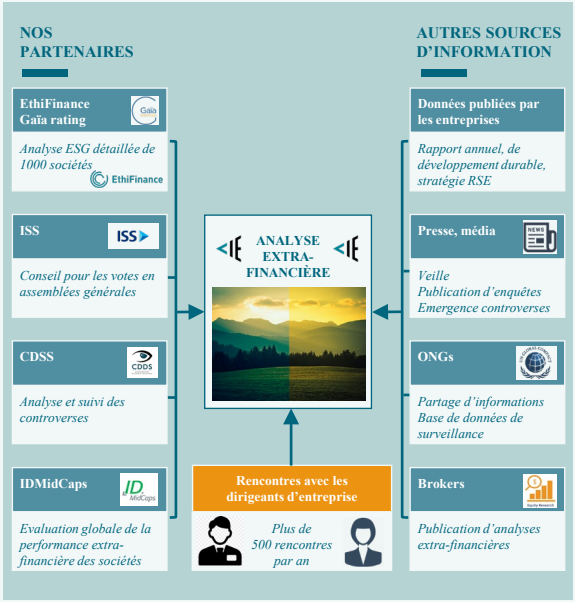

Nos
Partenaires principaux

▶ **EthiFinance – Gaïa rating :** Indépendance et Expansion AM a établi un partenariat avec EthiFinance depuis 2016 pour améliorer la qualité de notre analyse ESG. Nous avons ainsi accès à l'analyse détaillée ESG de 925 entreprises européennes cotées sur plus de 400 critères sur les indicateurs d'Environnement, Sociaux et de Gouvernance.

EthiFinance est une agence d'analyse et de conseil extra-financiers spécialisée dans la gestion des risques et opportunités liés au développement durable. EthiFinance publie notamment le Gaïa Rating, référence de la notation ESG des PME et ETI cotées.

▶ **ISS :** l'agence en conseil de votes ISS nous accompagne dans l'exécution de nos votes en assemblées générales en ligne avec notre politique de vote

▶ **CDDS :** nous utilisons depuis 2019 l'outil de vérification de CDDS (Customer Due Diligence Solutions) pour l'analyse des controverses liées aux entreprises du portefeuille, à leurs dirigeants et à leurs actionnaires. CDDS est un cabinet spécialisé dans les sujets de GRC (Governance, Risk and Compliance)

▶ **IDMidCaps :** IDMidCaps est un cabinet d'analyse financière indépendant opérant sur le segment des petites et moyennes entreprises cotées et qui propose une couverture exhaustive de qualité de l'univers des PME-ETI avec près de 1500 entreprises cotées couvertes.

IDMidCaps intègre depuis 2020 les données ESG à leur analyse avec la sélection de 75 indicateurs répartis en 4 catégories : capital humain, environnement et climat, gouvernance et sociétal.

Rencontres
avec les Dirigeants

Nous attachons une importance particulière à la rencontre et au dialogue avec les dirigeants des entreprises avec plus de 500 rencontres par an à l'occasion de publications de résultats, conférences, entretiens ciblés et visites de site.

Ces rencontres permettent à l'équipe d'investissement de compléter et d'enrichir avec des données quantitatives et qualitatives l'analyse ESG externe.

La PRISE EN COMPTE DE L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

Indépendance et Expansion AM soutient l'Accord de Paris de 2015 sur la lutte contre les changements climatiques, qui prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement *climatique «bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels»* et si possible de viser à *«poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C»* (article 2).

Nous sommes en effet depuis toujours convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux sont à même de favoriser une performance pérenne des entreprises. Nous souhaitons ainsi participer à notre niveau à l'effort de progrès vers un modèle de développement plus vertueux et plus durable d'un point de vue environnemental.

Cela passe par une amélioration de l'impact que l'activité des entreprises peut avoir sur :

- le climat par l'émissions de CO2 et d'autres gaz à effets de serre ;
- l'utilisation des ressources planétaires par la consommation excessive d'énergie, de matières premières et d'eau ;
- la biodiversité par la pollution de l'air, des sols, de l'eau douce et des mers, par le défrichement et l'augmentation des surfaces construites.

Sa MISE EN ŒUVRE DANS NOTRE GESTION

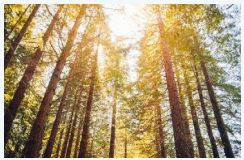

Notre ambition d'agir en investisseurs responsables sur ces enjeux environnementaux et climatiques se traduit dans nos choix d'investissement, dans notre politique d'engagement et dans la transparence sur l'impact climat de l'activité des entreprises des portefeuilles que nous gérons.

► Choix d'investissement

Indépendance et Expansion AM a fait le choix de renforcer son engagement en faveur de la transition énergétique et a décidé d'exclure de ses investissements les sociétés actives dans l'extraction de charbon, qui ont un projet de développement de nouvelles centrales à charbon et dont plus de 10% de la production d'électricité est réalisée à partir de charbon ou qui n'ont pas de plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Voir détail en section 2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées.

Pour les autres sociétés, l'analyse de l'impact environnemental et des démarches de progrès engagés sur cette thématique fait partie intégrante de l'analyse extra-financière (ESG) et du suivi réalisé pour chaque investissement. Les critères analysés comportent la mesure de l'empreinte carbone et de l'intensité carbone (scope 1 et 2), les consommations d'énergies, la gestion de l'eau et des déchets et les démarches de progrès engagés par l'entreprise sur ces enjeux.

Voir détail en section 2.3 L'intégration des critères ESG

► Engagement actionnarial

En tant que signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unis, nous considérons que l'engagement actionnarial est aussi l'occasion d'encourager les entreprises à améliorer leur impact environnemental.

Nous avons donc à cœur de promouvoir les actions pour réduire l'impact des activités des entreprises sur l'environnement telles que les plans de réduction d'émission de CO2, la baisse de consommation d'eau et d'énergie, la meilleure gestion des déchets. La promotion de ces enjeux se fait à la fois par le dialogue avec les entreprises et par l'exercice des droits et vote.

Voir détail en section 3. Notre engagement actionnarial

► Transparence sur l'impact « climat » de l'activité des entreprises

Indépendance et Expansion AM calcule chaque année l'empreinte carbone (scope 1 et 2) et l'intensité carbone de ses portefeuilles et son évolution sur 3 ans, ainsi que la contribution de chaque secteur à ces émissions.

Ces données mises à disposition des investisseurs permettent d'apprécier l'impact « climat-carbone » de l'activité des entreprises du portefeuille, ainsi que leur évolution dans le temps.

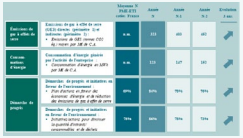

Voir détail en section 4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

01 NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

1.1 Notre vision

1.2 L'historique de notre démarche

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

1.4 Les ressources et partenariats mobilisés

1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées

2.3 L'intégration des critères ESG

2.4 L'analyse des controverses

03 NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

3.1 Les objectifs de notre action

3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises

3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT

4.1 Une gestion de conviction de long terme

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

05 PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE ET DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES DES PORTEFEUILLES

5.1 La composition des portefeuilles du fonds

5.2 L'impact social de ces entreprises

5.3 L'impact environnemental de ces entreprises

5.4 La gouvernance de ces entreprises

06 ACTIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Les axes de progrès identifiés

6.2 Les votes aux Assemblées Générales

02 L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

Notre OBJECTIF

Indépendance et Expansion AM porte l'ambition de proposer à ses investisseurs une gestion performante, durable et responsable. L'approche d'investissement du fonds Indépendance et Expansion SICAV est fondée sur des investissements de long terme dans des PME cotées dont la valorisation est raisonnable et qui démontrent leur capacité à se développer de façon pérenne, dans le but faire progresser la valeur en capital du portefeuille.

Nous sommes à ce titre convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont des facteurs clés d'une performance durable des entreprises.

« L'analyse de critères extra-financiers fait partie intégrante de notre processus d'investissement en nous permettant d'identifier les meilleures pratiques à même de favoriser une performance pérenne et de mieux apprécier les risques auxquels les entreprises font face ».

Pour la sélection de l'ensemble des portefeuilles gérés, Indépendance et Expansion AM applique plusieurs filtres extra-financiers : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, les entreprises doivent respecter une note ESG minimum et ne pas faire l'objet de controverses mettant en péril leur activité et/ou mettant en doute la véracité de l'information recueillie lors de l'analyse ESG.

Indépendance et Expansion AM veille à ce que cette analyse extra-financière soit réalisée à minima pour 90% des valeurs présentes en portefeuille.

Les FILTRES D'ANALYSE

Les filtres d'analyse extra-financières appliqués sont les suivants

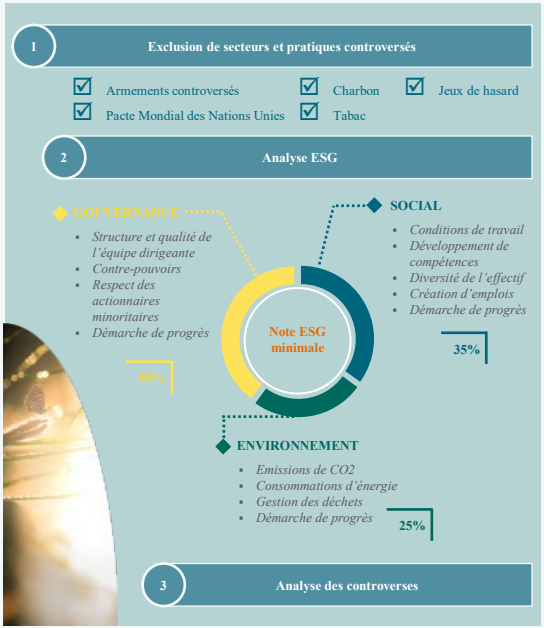

Les PRINCIPES DE NOTRE POLITIQUE D'EXCLUSION

Cette politique d'exclusion s'inscrit dans notre démarche d'investissement performante, durable et responsable. Elle permet de s'assurer qu'aucun investissement n'est réalisé dans des activités ayant un impact négatif avéré sur les individus, les sociétés et l'environnement.

ACTIVITÉS FAISANT L'OBJET D'UNE EXCLUSION

- **Armements controversés :** ce sont des armes qui causent, des dégâts humains considérables. Posées sans discrimination, ces armes frappent indistinctement, souvent bien après la fin des hostilités, militaires et populations civiles. C'est le cas des mines anti-personnel (MAP) et des armes à sous-munition (ASM). Par cette exclusion, Indépendance et Expansion suit la signature par la France :
  - De la Convention d'Ottawa en 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.
  - De la Convention d'Oslo en 2008 interdisant l'emploi, la fabrication, le stockage et le transfert d'armes à sous-munition ; le traité n'interdit pas les ASM dites « intelligentes » c'est-à-dire disposant de mécanismes électroniques d'anti-désactivation ou d'autodestruction.

  Sont ainsi exclues de façon stricte :
  - Les sociétés impliquées dans le développement, la production, l'utilisation, l'entretien, la mise en vente, la distribution, l'importation ou à l'exportation, le stockage ou le transport d'armes à sous-munitions et de leurs éléments clés.
  - Les sociétés détenant 50% ou plus d'une société tel que défini ci-dessus. En outre, des informations sur les holdings de participation de 20% ou plus dans une entreprise relevant du point ci-dessus sont incluses dans les rapports d'analyse.

- **Tabac :** l'ensemble des entreprises productrices de tabac. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le tabac est le premier vecteur de maladies chroniques non transmissibles. Il serait la première cause de décès évitable dans le monde.

  Indépendance et Expansion AM a formalisé cet engagement en devenant signataire en 2018 du Tobacco-Free Finance Pledge.

  Le Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP) est une initiative qui émane de l'organisation australienne Tobacco Free Portfolios. Elle fut développée en collaboration avec la branche Finance du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ses Principes pour l'assurance durable (PSI), BNP Paribas, AMP Capital, AXA, Natixis et le réseau international Principles for Responsible Investment (PRI). Le TFFP reconnaît les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, en particulier ceux sur la santé et les partenariats, et la Convention-cadre sur le contrôle du tabac de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

- **Charbon :** Indépendance et Expansion AM est engagé dans la thématique de la transition énergétique et a décidé d'exclure de ses investissements les sociétés :
  - Actives dans l'extraction de charbon
  - Qui ont un projet de développement de nouvelles centrales à charbon
  - Dont plus de 10% de la production d'électricité est réalisée à partir de charbon ou qui n'ont pas de plan de sortie du charbon à horizon 2030.

  Nous soutenons l'Accord de Paris de 2015 sur la lutte contre les changements climatiques, qui prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et si possible de viser à « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C » (article 2).

- **Non-respect du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) :** sont exclues les sociétés dont les activités enfreignent ce Pacte. Le Pacte Mondial est un cadre d'engagement volontaire par lequel des entreprises, associations ou organisations non-gouvernementales, sont invitées à respecter dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

- **Jeux de hasard :** nous excluons de nos investissements les jeux de hasard par soucis éthique, ceux-ci pouvant occasionner des effets néfastes sur le joueur, ses proches et la communauté au sens large : rupture des liens familiaux, problèmes de santé physique ou psychologique, difficultés financières, perte d'activité professionnelle.

Les PRINCIPES DE L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG

L'analyse de critères ESG fait partie intégrante de notre processus d'analyse fondamentale des entreprises afin de prendre des meilleures décisions d'investissement. Cette analyse nous permet en effet d'approfondir notre connaissance des entreprises, de mieux évaluer les risques spécifiques à chaque entreprise et donc de prendre des décisions d'investissement plus éclairées.

« Au-delà de l'identification des risques, l'analyse des critères ESG permet de mettre en lumières les entreprises porteuses des meilleures pratiques à même de favoriser une performance pérenne, de même que celles qui sont moins avancées mais qui ont engagé une démarche de progrès prometteuse ».

Pour mener à bien cette analyse interne, nous avons retenu plus de 30 critères ESG, qualitatifs et quantitatifs, issus d'analyses internes et de données externes. Ces données sont enrichies et complétées par les rencontres régulières de l'équipe d'investissement avec les dirigeants des entreprises que nous suivons activement, à un rythme de plus de 500 rencontres par an.

La moyenne pondérée des 30 critères retenus pour l'analyse ESG répartis en 13 catégories permettent de définir une notation. Cette note ESG présentée lors des Comités d'Investissement doit être supérieure ou égale au seuil minimum de 50/100.

« Plus que le résultat final d'une notation par nature imparfaite, le travail réalisé au cours de cette analyse et le principe d'une note ESG minimale permettent

i) d'établir des éléments de comparaison pour identifier les entreprises qui adoptent les meilleures pratiques, et

ii) d'exclure celles dont les pratiques extra-financières mettent en risque la pérennité de leur performance ».

Les CRITÈRES ESG RETENUS ET LEUR PONDÉRATION

Le choix des 30 indicateurs retenus relève de l'intérêt intrinsèque de chaque critère, mais aussi de la fréquence de divulgation de ces informations par les PME-ETI cotées, cœur de notre univers investissement.

Catégorie	Critères	Indicateurs
GOUVERNANCE 40%	Structure et qualité de l'équipe dirigeante 40%	▪ Légitimité / expérience dans le métier ▪ Historique de performance ▪ Diversité homme/femme du comité exécutif ▪ Transparence des critères de rémunération ▪ Stabilité équipe dirigeante à 5 ans ou bon plan de succession
	Contre-pouvoirs 20%	▪ Sources de contre-pouvoirs au sein du Conseil ▪ Niveau d'indépendance du conseil d'administration ▪ Diversité homme/femme du conseil d'administration
	Respect des actionnaires minoritaires 20%	▪ Alignement d'intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires ▪ Transparence de l'information financière ▪ Accessibilité de l'équipe dirigeante pour l'équipe d'investissement d'Indépendance et Expansion AM
	Démarche de progrès 20%	▪ Démarche de progrès vers les meilleures pratiques de gouvernance ▪ Impulsion d'une dynamique de progrès par la direction sur l'ensemble des enjeux ESG de l'entreprise
SOCIAL 35%	Conditions de travail 20%	▪ Satisfaction et bien-être des collaborateurs ▪ Protection et sécurité de l'emploi ▪ Dispositifs de partage des bénéfices
	Développt de compétences 20%	▪ Politique de formation des salariés ▪ Plans de gestion de carrières
	Diversité de l'effectif 20%	▪ Promotion de la diversité et l'égalité des chances au sein de l'entreprise ▪ Diversité homme/femme au sein de l'effectif ▪ Représentativité des femmes au sein de l'effectif cadre ▪ Emploi de salariés en situation de handicap
	Création d'emplois 20%	▪ Création de nouveaux emplois par l'entreprise
	Démarche de progrès 20%	▪ Démarche de progrès vers les meilleures pratiques sociales
ENVIRONNEMENT 25%	Empreinte et intensité carbone 25%	▪ Emissions de gaz à effet de serre (GES) directes (périmètre 1) et indirectes (périmètre 2)
	Consommation d'énergie 25%	▪ Consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise
	Gestion eau et déchets 10%	▪ Dispositifs de gestion de l'eau et de tri des déchets
	Démarche de progrès 40%	▪ Démarche de progrès en faveur de l'environnement (baisse des consommations, gestion des déchets) ▪ Réduction des niveaux d'émissions de CO2 et des consommations d'énergie

Les PRINCIPES DE L'ANALYSE DES CONTROVERSES

L'analyse des controverses permet d'identifier des risques extra-financiers additionnels des entreprises qui ne seraient pas reflétés dans l'analyse ESG décrite précédemment.

« Les controverses peuvent en effet mettre en lumière certaines pratiques des entreprises et de leurs dirigeants qui seraient en décalage avec leurs déclarations et les informations qu'ils mettent à disposition du public ».

Le scandale du *dieselgate* de Volkswagen qui bénéficiait de la notation ESG la plus haute de son secteur, ou la faillite de Wirecard en témoignent.

L'analyse des controverses complète ainsi notre analyse ESG de l'entreprise et permet d'identifier tout évènement qui pourrait impacter sa valeur financière et/ou la pérennité de son développement (impact caché sur l'environnement, non-respect de la réglementation, amendes, corruption, risque de réputation).

La MISE EN ŒUVRE DE L'ANALYSE ET DE LA VEILLE

Le département de Risque et de Conformité réalise une veille des controverses affectant les entreprises en se basant sur différentes sources de données externes. Ce suivi s'appuie en premier lieu sur l'outil d'analyse des controverses de CDDS (Customer Due Diligence Solutions), un cabinet spécialisé dans les sujets de GRC (Governance, Risk and Compliance).

Cette information est complétée par une veille permanente de la presse quotidienne et spécialisée pour l'ensemble des entreprises des portefeuilles réalisée par l'équipe d'investissement.

A partir de cette évaluation, le risque de controverse des entreprises analysées est défini selon trois niveaux en fonction de l'existence de controverses et de leur la nature :

- absence de controverses identifiées ;
- controverses de risque moyen ;
- controverses de risque grave.

Sont considérées comme des controverses graves les controverses mettant en péril la pérennité de l'activité d'une entreprise et/ou mettant en doute la véracité de l'information recueillie lors de l'analyse ESG.

Le résultat de l'analyse des controverses est mobilisé par le Comité d'Investissement pour tout nouvel investissement. Tout projet d'investissement dans une société faisant l'objet d'une controverse grave représente un facteur d'exclusion systématique par le Comité d'Investissement.

Une controverse de risque moyen fait l'objet d'une mise sous surveillance renforcée, notamment pour la mise en œuvre de la politique de vote de la société aux assemblées générales (voir notre Politique de vote).

En cas d'émergence d'une controverse grave nouvelle pour une entreprise d'un des portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM, le Comité d'Investissement prendra une décision de désinvestissement à un rythme qui tienne compte des conditions de marchés.

01 NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

1.1 Notre vision

1.2 L'historique de notre démarche

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

1.4 Les ressources et partenariats mobilisés

1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées

2.3 L'intégration des critères ESG

2.4 L'analyse des controverses

03 NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

3.1 Les objectifs de notre action

3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises

3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT

4.1 Une gestion de conviction de long terme

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

05 PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE ET DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES DES PORTEFEUILLES

5.1 La composition des portefeuilles du fonds

5.2 L'impact social de ces entreprises

5.3 L'impact environnemental de ces entreprises

5.4 La gouvernance de ces entreprises

06 ACTIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Les axes de progrès identifiés

6.2 Les votes aux Assemblées Générales

Les PRINCIPES DE NOTRE ACTION

Notre politique d'engagement actionnarial repose sur trois postulats principaux :

- **Nous sommes convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont à même de favoriser une performance pérenne ;**
- **Nous voulons qu'Indépendance et Expansion AM participe à son niveau à l'effort de progrès vers un modèle de développement plus vertueux d'un point de vue social et environnemental ;**
- **Nous considérons qu'en tant qu'actionnaire, seul un investissement sur plusieurs années permet d'avoir une influence positive.**

En qualité d'actionnaires de long terme, Indépendance et Expansion AM a ainsi à cœur de soutenir les entreprises dans les bonnes pratiques en engageant un dialogue ouvert avec ces dernières dans une démarche de progrès.

Cette démarche s'appuie sur nos échanges réguliers avec les dirigeants des entreprises de nos portefeuilles et sur la mise en œuvre d'une politique de vote cohérente avec ces objectifs d'amélioration.

Nous nous attachons par ailleurs à partager de façon transparente avec nos investisseurs la synthèse des votes réalisés lors des assemblées générales ainsi que le suivi des évolutions de performance ESG des entreprises des portefeuilles.

Un DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES ENTREPRISES

Les Compartiments gérés par Indépendance et Expansion AM réalisent des investissements minoritaires dans des entreprises cotées de petite et moyenne taille. Pour 60% à 80% des investissements réalisés, ces entreprises sont contrôlées par un actionnaire familial de référence.

En prenant en compte cette nature minoritaire des investissements d'Indépendance et Expansion AM, la mise en œuvre de la politique de vote ESG (voir ci-après) aux assemblées générales peut s'avérer peu efficace si elle n'est pas accompagnée d'un dialogue ouvert et constructif avec les dirigeants des entreprises.

Nous attachons une importance particulière à la rencontre et au dialogue avec les dirigeants des entreprises avec plus de 500 rencontres par an à l'occasion de publications de résultats, conférences, entretiens ciblés et visites de site.

« Ces rencontres sont des occasions pour l'équipe d'investissement d'encourager les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à avoir plus de transparence ».

Notre POLITIQUE DE VOTE

L'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM fait partie intégrante de notre ambition de proposer à nos investisseurs une gestion performante, durable et responsable.

Nous rappelons que l'approche d'investissement d'Indépendance et Expansion AM est fondée sur des investissements de long terme dans des PME cotées dont la valorisation est raisonnable et qui démontrent leur capacité à se développer de façon pérenne. L'analyse de critères extra-financiers fait ainsi partie intégrante de notre processus d'investissement en nous permettant d'identifier les meilleures pratiques à même de favoriser une performance pérenne et de mieux apprécier les risques auxquels les entreprises font face.

« À ce titre, la mise en œuvre de notre politique de vote témoigne du rôle d'actionnaire actif que nous entendons jouer et de l'importance que nous accordons à la prise en compte par les entreprises de l'ensemble des enjeux ESG, facteurs d'une performance pérenne ».

La mise en œuvre de cette politique s'effectue toujours dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les entreprises, qui nous permet de promouvoir ces principes de la manière la plus pragmatique et pertinente possible, en tenant compte des enjeux et des contraintes qui leur sont propres.

Les entreprises retenues pour les portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM font l'objet d'un processus de sélection rigoureux qui vise à investir dans des entreprises qui créent de la valeur pour leurs actionnaires de façon pérenne. Cela signifie que nous investissons dans des entreprises pour lesquelles l'analyse extra-financière a notamment permis de valider la compétence de l'équipe dirigeante ainsi que l'adéquation de la structure de gouvernance pour permettre cette création de valeur pérenne.

Nous n'avons ainsi pas de raison d'être à priori en opposition fondamentale avec l'équipe dirigeante lors des assemblées générales, mais nous faisons preuve de la plus grande vigilance et étudions avec attention toutes les résolutions présentées, en particulier celles susceptibles d'être défavorables aux intérêts des actionnaires minoritaires, à ceux de l'entreprise et de sa durabilité.

Le détail de la politique de vote d'Indépendance et Expansion AM est disponible sur notre site internet.

Sa MISE EN ŒUVRE

Avec l'appui d'ISS, agence de conseil en vote nos équipes d'investissement et de Conformité et Risque analysent les résolutions, et s'assurent que l'exécution des votes est réalisée en conformité avec la politique de vote d'Indépendance et Expansion AM.

► Indépendance et Expansion AM veille à exercer ses droits de vote à minima pour 90% des valeurs présentes en portefeuille.

En cas de controverse de risque moyen identifiée (voir section 2.4. Analyse des controverses), l'entreprise fait l'objet d'une surveillance renforcée qui se traduit par une analyse approfondie des résolutions proposées en lien avec cette controverse. L'objectif de cette surveillance est de s'assurer que des actions correctives efficaces sont prises par l'entreprise pour remédier au problème identifié.

Les RÉSULTATS DES VOTES

Indépendance et Expansion AM publie un rapport de votes ayant pour objet de présenter le détail de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus des portefeuilles dont Indépendance et Expansion AM assure la gestion financière. Le rapport d'exercice des droits de vote est également disponible sur notre site internet :

www.independance-et-expansion.com.

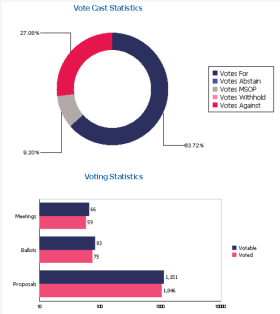

01 NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

1.1 Notre vision

1.2 L'historique de notre démarche

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

1.4 Les ressources et partenariats mobilisés

1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées

2.3 L'intégration des critères ESG

2.4 L'analyse des controverses

03 NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

3.1 Les objectifs de notre action

3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises

3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT

4.1 Une gestion de conviction de long terme

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

05 PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE ET DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES DES PORTEFEUILLES

5.1 La composition des portefeuilles du fonds

5.2 L'impact social de ces entreprises

5.3 L'impact environnemental de ces entreprises

5.4 La gouvernance de ces entreprises

06 ACTIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Les axes de progrès identifiés

6.2 Les votes aux Assemblées Générales

4.1 Une gestion de conviction de long terme

L'ambition d'Indépendance et Expansion d'*Agir en Investisseurs Responsables* se traduit en premier lieu dans la construction et la vie des portefeuilles par la prise en compte de critères extra-financiers et la mise en œuvre d'une politique d'engagement actionnarial.

« Nous sommes cependant convaincus que cette ambition ne peut avoir un impact sociétal positif qu'en étant accompagnée d'une pratique éthique de l'investissement, en cohérence avec cette ambition ».

Cette éthique d'investissement se manifeste chez nous par la mise en œuvre d'une gestion de conviction de long terme, avec une rotation faible des participations du portefeuille. Cette gestion est guidée par la valorisation fondamentale des entreprises plutôt que par des logiques spéculatives déconnectées de l'économie réelle. En tant qu'Investisseurs Responsables, nous estimons qu'il est de la responsabilité sociétale d'Indépendance et Expansion AM de ne pas participer à des bulles spéculatives.

Une
GESTION DE LONG TERME

Indépendance et Expansion AM met en œuvre une gestion de conviction de long terme, ce qui implique une rotation faible des participations du portefeuille avec une durée d'investissement moyenne supérieure à 4 ans. Cette gestion est guidée par la valorisation fondamentale des entreprises plutôt que par une logique spéculative de court terme.

« Nous sommes par ailleurs convaincus qu'une politique d'engagement actionnarial ne peut avoir une influence positive que si elle est mise en œuvre avec constance sur plusieurs années ».

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

La mise en œuvre de notre engagement actionnarial s'effectue en effet dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif avec les dirigeants des entreprises, qui nous permet d'encourager les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à avoir plus de transparence sur les moyens mis en œuvre, les axes de progrès et les résultats obtenus.

« La promotion de ces principes se fait nécessairement dans la durée. Il en va de même pour le suivi d'axes de progrès et l'obtention d'améliorations significatives ».

Se
TENIR À L'ÉCART DE SPIRALES SPÉCULATIVES IDENTIFIÉES

En tant qu'Investisseurs Responsables, nous estimons en effet qu'il est de la responsabilité sociétale d'Indépendance et Expansion AM de ne pas participer à des bulles qui ont un impact néfaste sur nos sociétés, parfois bien au-delà des sphères de la finance.

Nous nous tenons ainsi volontairement à l'écart des entreprises dont la valorisation élevée est fondée sur des effets de mode ou des logiques clairement spéculatives.

« Le fait de participer sciemment à ces spirales spéculatives identifiées n'est pas compatible avec notre éthique de l'investissement ».

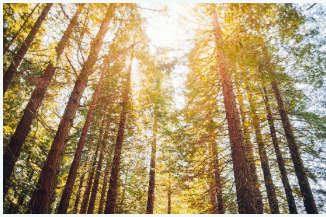

Une volonté de TRANSPARENCE

Notre éthique de l'investissement implique la plus grande transparence vis-à-vis des investisseurs qui nous font confiance.

Depuis 1992, nous nous attachons pour cela à publier l'inventaire complet de nos portefeuilles chaque mois de façon lisible et accessible. Cet inventaire est accessible sur le site internet du fonds Indépendance et Expansion SICAV sous l'onglet de chaque Compartiment « IE France Small » et « IE Europe Small ».

Chaque investisseur reçoit l'information de la totalité des investissements présents dans nos portefeuilles à chaque fin de mois et peut ainsi s'assurer en toute transparence que ceux-ci répondent à notre politique d'investissement et à notre ambition de proposer une gestion performante, durable et responsable.

« Nous souhaitons que la mesure de la performance ESG des entreprises du portefeuille soit elle aussi transparente pour nos investisseurs ».

Dans ce contexte, Indépendance et Expansion AM a défini des indicateurs de performance ESG publiés dans ce Rapport d'Investissement Responsable produit annuellement pour l'ensemble des portefeuilles gérés par la société.

« Cette transparence permet aux investisseurs d'apprécier les transformations et progrès ESG accomplis par les entreprises de nos portefeuilles ».

Les INDICATEURS RETENUS

Les indicateurs de performance ESG retenus pour ce suivi reposent sur une sélection restreinte de données tangibles et mesurables plutôt que sur des éléments qualitatifs afin de pouvoir appréhender de façon objective les progrès faits par les entreprises sur les enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance et de droits humains.

« Ces indicateurs sont mesurés sur les 3 derniers exercices disponibles afin de refléter l'évolution de la performance ESG des entreprises des portefeuilles dans le temps ».

Les indicateurs retenus et leur évolution sur 3 ans pour le suivi de la performance ESG sont les suivants :

► IMPACT GOUVERNANCE

Contre-pouvoirs	**Indépendance du conseil d'administration :** ▪ *Taux d'indépendance moyen du Conseil*
	Représentation des salariés au Conseil : ▪ *Présence de représentants des salariés au Conseil*
Respect des actionnaires minoritaires	**Alignement d'intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires minoritaires :** ▪ *Part du capital détenue par les fondateurs, familles et dirigeants*
	Accessibilité de l'équipe dirigeante pour notre équipe d'investissement ▪ *Nombre de rencontres avec l'équipe d'investissement au cours de l'année*
Féminisation de la Direction	**Féminisation des organes de Direction, volontarisme des entreprises sur la parité :** ▪ *Part de femmes au conseil d'administration* ▪ *Part de femmes au comité exécutif*

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

► IMPACT SOCIAL

Diversité de l'effectif	**Représentation des femmes au sein de l'effectif cadre, indicateur de la capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de l'entreprise :** ▪ *Ratio part des femmes dans l'effectif cadre / part des femmes dans l'effectif : écart entre la représentation des femmes au sein de l'exécutif et dans l'effectif global*
	Capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise : ▪ *Part des salariés en situation de handicap*
Conditions de travail et développement des compétences	**Capacité de l'entreprise à développer les compétences de ses salariés :** ▪ *Nombre moyen d'heures de formation par salarié*
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes pour les salariés et capacité de l'entreprise à préserver l'emploi : ▪ *Taux d'absentéisme* ▪ *Taux de rotation de l'emploi*
Créations d'emplois	**Capacité de l'entreprise à générer des emplois sur les 3 dernières années :** ▪ *Taux de croissance des effectifs sur 3 ans*

► IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Émission de gaz à effets de serre	**Indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (périmètre 1) et indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (périmètre 2) :** ▪ *Emissions de CO2 moyen (périmètre 1 et 2) par million d'euros de Chiffre d'Affaires*
Consommation d'énergie	**Indicateur sur la consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise :** ▪ *Consommation d'énergie en MWh par million d'euros de Chiffre d'Affaires*
Démarche de progrès	**Formalisation de démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement :** ▪ *Politique environnementale, plans d'actions en faveur des économies d'énergie, de réduction des GES et de meilleure gestion des déchets* ▪ *Initiatives/actions pour diminuer la quantité d'intrants/consommables (hors énergie) et de déchets*

Les ACTIONS D'ENGAGEMENT EN LIEN AVEC CES INDICATEURS

Le suivi des indicateurs cités ci-dessus permet d'identifier les marges de progrès des entreprises de portefeuille sur ces enjeux extra-financiers. Ces indicateurs constituent aussi pour l'équipe d'investissement un outil de communication essentiel lors de nos rencontres régulières avec les dirigeants des entreprises du portefeuille.

Ces rencontres sont des occasions d'encourager les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à avoir plus de transparence sur les moyens mis en œuvre, les axes de progrès et les résultats obtenus.

01 NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

1.1 Notre vision

1.2 L'historique de notre démarche

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

1.4 Les ressources et partenariats mobilisés

1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées

2.3 L'intégration des critères ESG

2.4 L'analyse des controverses

03 NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

3.1 Les objectifs de notre action

3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises

3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT

4.1 Une gestion de conviction de long terme

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

05 PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE ET DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES DES PORTEFEUILLES

5.1 La composition complète du portefeuille

5.2 La Gouvernance de ces entreprises

5.3 L'impact Social de ces entreprises

5.4 L'impact Environnemental de ces entreprises

06 ACTIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Les axes de progrès identifiés

6.2 Les votes aux Assemblées Générales

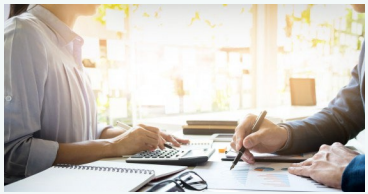

Le fonds

Indépendance et Expansion – France Small

Au 31/12/2021

Société	Catégorie	Secteur	Sous Secteur	ISIN	Pays
Akwel	Industrie	Automobiles & Equipementiers	Equipementier	FR0000053027	FR
ALD	Service	Sociétés financières	Automobile	FR0013258662	FR
Aubay	Service	Technologies	Services informatiques	FR0000063737	FR
Bassac	Immobilier	Construction	Promotion/construction Logemts.	FR0004023208	FR
Bilendi	Service	Communication & Média	Services Marketing	FR0004174233	FR
Cafom	Distribution	Distribution	Détaillants - articles de conso.	FR0010151589	FR
Catana	Industrie	Biens de consommation	Bateau	FR0010193052	FR
Clasquin	Service	Transports	Fret	FR0004152882	FR
Delfingen	Industrie	Automobiles & Equipementiers	Equipementier	FR0000054132	FR
Delta Plus	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Protection individuelle	FR0013283108	FR
Derichebourg	Industrie	Environnement - Biens et Services	Recyclage	FR0000053381	FR
Electricité de St.	Energie	Energie	Distribution	FR0000031023	FR
Exel Industries	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Bien d'équipements	FR0004527638	FR
Fountaine Pajot	Industrie	Biens de consommation	Bateau	FR0010485268	FR
Groupe Crit	Service	Services aux entreprises	Sociétés de formation et placement	FR0000036675	FR
Groupe Guillin	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Produits industriels	FR0012819381	FR
Groupe LDLC	Distribution	Distribution	Détaillants - produits techno.	FR0000075442	FR
Groupe SFPI	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Bien d'équipements	FR0004155000	FR
IE Europe	Finance	Finance	Finance	LU1832174889	LU
Herige	Distribution	Distribution	Construction - équipements & matéria	FR0000066540	FR
Hexaom	Immobilier	Construction	Promotion/construction Logemts.	FR0004159473	FR
Ipsos	Service	Communication & Média	Services Marketing	FR0000073298	FR
It link	Service	Technologies	Services informatiques	FR0000072597	FR
Jacquet Metal	Industrie	Distribution	Distribution acier - alliages	FR0000033904	FR
Kaufman	Service	Construction	Promotion/construction Logemts.	FR0004007813	FR
Manitou	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Constructeur	FR0000038606	FR
Manutan	Distribution	Distribution	Mobilier & équipement de bureau	FR0000032302	FR
Mersen	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Equipementier	FR0000039620	FR
Metropole TV	Service	Communication & Média	Média	FR0000053225	FR
Moulinvest	Industrie	Industrie	Bois	FR0011033083	FR
Plastivaloire	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Equipementier	FR0013252186	FR
Poujoulat	Industrie	Biens d'équipt. et produits indus.	Bien d'équipements	FR0000066441	FR
Publicis	Service	Communication & Média	Communication & Média	FR0000130577	FR
Reworld	Service	Communication & Média	Communication & Média	FR0010820274	FR
Rothschild	Finance	Finance	Banque et conseil financiers	FR0000031684	FR
SAMSE	Distribution	Distribution	Construction - équipements & matéria	FR0000060071	FR
Savencia	Industrie	Aliments et boissons	Produits finis	FR0000120107	FR
SII	Service	Technologies	Ingénierie et Conseil en Technologie	FR0000074122	FR
Stef	Distribution	Transports	Ferroviaire - Routier - Fret	FR0000064271	FR
Synergie	Service	Services aux entreprises	Sociétés de formation et placement	FR0000032658	FR
Technip Energies	Service	Ingéniérie, équipements et constr.	Ingéniérie, équipements et constr.	NL0014559478	FR
Tf1	Service	Communication & Média	Média	FR0000054900	FR
Trigano	Industrie	Biens de consommation	Equipements de loisirs	FR0005691656	FR
Vicat	Industrie	Construction	Matériaux	FR0000031775	FR
Viel	Finance	Finance	Finance	FR0000050049	FR

45 *investissements*

97% *de couverture de notation ESG*

69 *Note ESG moyenne /100*

Les 10

Investissements principaux

Au 31/12/2021

Sociétés	Pondération
SII	7%
Aubay	5%
Catana	4%
Derichebourg	4%
Groupe Guillin	4%
Publicis	4%
ALD	4%
Ipsos	4%
Delta Plus	4%
Stef	4%

6,1 *ans de durée moyenne d'investissement*

Les INDICATEURS SUIVIS

		Moyenne N PME-ETI cotées France	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Contre-pouvoirs	**Indépendance du conseil d'administration :** ▪ *Taux d'indépendance moyen du Conseil*	49%	44%	42%	36%	↗
	Représentation des salariés au Conseil : ▪ *Présence de représentants des salariés au Conseil*	29%	57%	56%	45%	↗
Respect des actionnaires minoritaires	**Alignement d'intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires minoritaires :** ▪ *Part du capital détenue par les fondateurs, familles et dirigeants*	33%	46%	43%	41%	↗
	Accessibilité de l'équipe dirigeante pour notre équipe d'investissement ▪ *Nombre moyen de rencontres avec l'équipe d'investissement au cours de l'année*	n.m.	5	5	5	=
Féminisation de la Direction	**Féminisation des organes de Direction, volontarisme des entreprises sur la parité :** ▪ *Part de femmes au Conseil*	39%	44%	44%	39%	↗
	Féminisation des organes de Direction, volontarisme des entreprises sur la parité : ▪ *Part de femmes au comité exécutif*	19%	18%	16%	12%	↗

► **Contre-pouvoirs :**

Nous notons une amélioration du taux d'indépendance du Conseil des sociétés du portefeuille au cours des trois dernières années, de 36% à 44%. Ces sociétés restent en moyenne en retard par rapport au taux moyen d'indépendance de 49% observé chez les petites et moyennes entreprises françaises cotées. Cet écart est à mettre en relation avec le taux plus important que la moyenne d'entreprises familiales dans le portefeuille du fonds. Ces sociétés avaient été historiquement plus réticentes à la présence d'administrateurs externes indépendants. Nous notons cependant un net rattrapage vers de meilleures pratiques de gouvernance pour ces entreprises au cours des dernières années.

La représentation des salariés au Conseil est quant à elle en net progrès sur 3 ans, concernant désormais 57% des sociétés du portefeuille contre 32% quatre ans auparavant. Cette évolution est pour nous un des signes de la meilleure prise en compte de la représentation des salariés et de leur bien-être au travail. Des progrès restent à faire étant donné que même si ce chiffre de 57% est plus élevé que la moyenne des entreprises cotées (29%), cela signifie tout de même que la moitié d'entre elles ne suivent pas encore cette bonne pratique.

► **Respect des actionnaires minoritaires :**

Peu d'évolutions sont à souligner pour cet indicateur. Nous notons dans l'ensemble un bon alignement des intérêts entre les dirigeants/familles de fondateurs et nous car ces derniers sont souvent eux-mêmes les premiers actionnaires de la société. Nous restons particulièrement vigilants à l'absence de schémas de rémunération excessifs ou pas assez transparents.

Nous sommes très satisfaits – à quelques rares exceptions – de la très grande disponibilité dont font preuve les dirigeants des entreprises du portefeuille pour notre équipe d'investissement. Pour chaque société, nous parvenons en moyenne à les rencontrer 4 à 6 fois par an à l'occasion de publications de résultats, de conférences, d'entretiens privés (*roadshow*) et de visites de site.

► **Féminisation des organes de Direction :**

Nous notons qu'un véritable effort a été entrepris au cours des trois dernières années pour féminiser les Conseil d'administration/surveillance. La parité y est aujourd'hui bien avancé (44% de femmes au Conseil en moyenne).

Pour ce qui est des Comités Exécutifs, nous ne pouvons que constater le retard des sociétés du portefeuille. Alors que le taux moyen des entreprises cotées est particulièrement bas à 19%, celui des entreprises du portefeuille n'est que de 18%. Un point de vigilance particulier sera porté sur ce sujet en 2022 lors de nos échanges avec les dirigeants des sociétés.

Les INDICATEURS SUIVIS

		Moyenne N PME-ETI cotées France	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Diversité de l'effectif	Représentation des femmes au sein de l'effectif cadre : ▪ *Part des femmes dans l'effectif cadre / part des femmes dans l'effectif*	0,9	0,9	0,9	0,9	=
	Capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise : ▪ *Part des salariés en situation de handicap*	2,4%	2,8%	2,6%	2,3%	↗
Conditions de travail et dévelop-pement des compétences	Capacité de l'entreprise à développer les compétences de ses salariés : ▪ *Nombre moyen d'heures de formation par salarié*	13,1	11,2	16,8	15,5	↘
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes : ▪ *Taux d'absentéisme*	3,9%	4,0%	3,6%	3,5%	↘
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes/préserver l'emploi : ▪ *Taux de rotation de l'emploi*	15,9%	15,7%	19,9%	19,7%	↗
Créations d'emplois	Capacité de l'entreprise à générer des emplois sur les 3 dernières années : ▪ *Croissance moyenne nette des effectifs sur 3 ans*	n.a.	+9,7%	+12,1%		↗

► **Diversité des effectifs :**

De la même façon que pour les Comités Exécutifs, nous constatons tant pour les sociétés du portefeuille comme pour la moyenne des PME-ETI cotées en France un écart entre la représentation des femmes dans l'effectif global et leur représentation dans l'effectif cadre. Ce ratio est aujourd'hui de 0,9, ce qui signifie que pour une entreprise qui emploie 50% de femmes et 50% d'hommes, il y a en moyenne 45% de femmes cadres contre 55% d'hommes cadres au sein de l'effectif. Cette différence est le signe d'une difficulté des entreprises en France à assurer la diversité et l'égalité des chances entre hommes et femmes. Nous ne relevons pas de progrès au cours des dernières années puisque ce ratio était déjà de 0,9 trois ans auparavant.

La part de salariés en situation de handicap de 2,6% pour les sociétés du portefeuille reste faible, proche de la moyenne de 2,4%. Il convient de rappeler qu'en France, tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6% de l'effectif total (il doit sinon verser une contribution annuelle à l'Agefiph). La marge de progrès reste donc importante alors que malgré les incitations publiques, le taux de chômage des personnes actives en situation de handicap est de 19% en France (source : Agefiph, Insee, 2018).

► **Conditions de travail et développement des compétences :**

Nous observons une forte baisse du nombre moyen d'heures de formation par salarié au cours de la dernière année que l'on peut attribuer à la situation sanitaire défavorable aux réunions de groupe et aux formations. Le Covid aura eu un impact très négatif sur le développement de compétence des salariés par la formation. Les heures de formation ont ainsi chuté de 16,8 heures en moyenne par an par salarié à seulement 11,2 heures, soit une baisse de près de 50%.

Les taux d'absentéismes constatés ont eux aussi augmenté significativement, sans doute aussi à cause de la crise sanitaire. Ils restent en ligne avec la moyenne nationale, avec parfois de forte disparité entre les entreprises et leur secteur d'activité. Les sociétés de service présentent de façon générale des taux d'absentéisme plus bas que les sociétés industrielles où les conditions de travail ont pu être plus éprouvantes avec les contraintes liées au Covid.

Les taux de rotation de l'emploi des entreprises a également baissé à 15,7% vs 19,9% dans un contexte de plus faible mobilité des salariés.

► **Création d'emplois :**

En dépit d'un environnement incertain, les entreprises du portefeuille ont fortement contribué à la création nette d'emplois en France au cours des 3 dernières années. Leurs effectifs ont en effet cru en moyenne de 9,7% sur la période, soit une hausse annuelle supérieure à 3%.

Les INDICATEURS SUIVIS

		Moyenne N PME-ETI cotées Europe	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Émissions de gaz à effets de serre	Emissions de gaz à effet de serre (GES) directes (périmètre 1) et indirectes (périmètre 2) : ▪ *Emissions de GES (tonnes CO2 éq.) moyen par M€ de C.A.*	344	266	271	273	↗
Consom-mations d'énergie	Consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise : ▪ *Consommation d'énergie en MWh par M€ de C.A.*	n.a.	190	193	197	↗
Démarche de progrès	Démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement : ▪ *Plan d'actions en faveur des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre*	72%	84%	84%	78%	↗
	Démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement : ▪ *Initiatives/actions pour diminuer la quantité d'intrants/ consommables et de déchets*	77%	86%	84%	78%	↗

► Disponibilité et comparabilité des données

Plusieurs caractéristiques des données environnementales publiées par les sociétés rendent les comparaisons entre ces dernières particulièrement difficiles ou peu pertinentes :

- Taux de diffusion des informations : même s'il s'améliore année après année, le taux de diffusion des données d'émissions de gaz à effets de serre (GES) et de consommation d'énergie reste faible en France. Il n'est que de 58% pour les émissions de GES (60% pour les sociétés du portefeuille), et de 50% pour les consommation d'énergie (52% pour les sociétés du portefeuille).
- Périmètre choisi pour les informations publiées : pour les émissions de GES directes (périmètre 1) et indirectes (périmètre 2), un certain nombre de sociétés publient des informations sur un périmètre restreint de leur activité, par exemple uniquement leurs usines en France, et non sur la totalité de leurs activités.
- Nature des activités : les émissions de GES et les consommations d'énergie varient considérablement d'un secteur d'activité à l'autre. Il y a peu d'intérêt à comparer les émissions de GES et les consommations d'énergie d'une société industrielle avec celles d'une sociétés de service. Nous nous refusons d'ailleurs par principe à exclure de nos portefeuilles des sociétés industrielles implantées en France dans l'unique but de diminuer les niveaux de consommation agrégés des sociétés du portefeuille. Cela reviendrait pour nous à considérer que ces entreprises n'ont pas leur place en France alors qu'il semble clair qu'une délocalisation de leurs productions dans des pays émergents reviendrait en réalité à augmenter les émissions globales de GES par l'utilisation d'une énergie plus « carbonnée », auxquelles viendraient s'ajouter les émissions liées au transport de ces produits vers l'Europe.

Nous faisons donc volontairement le choix de ne pas comparer les données de consommations et d'émissions agrégées du portefeuille avec une moyenne mais plutôt de nous concentrer sur l'évolution de ces données sur un périmètre stable.

► Emissions de gaz à effet de serre

Nous observons une baisse des émissions de GES (en tonnes de CO2 équiv.) par M€ de Chiffre d'Affaires des sociétés du portefeuille au cours des 3 dernières années à périmètre constant. Certaines d'entre elles comme Vicat ont mis en œuvre des plans d'investissements importants pour réduire les émissions liées à leur activité.

► Consommation d'énergie

La même tendance de baisse se retrouve pour les consommations d'énergie en MWh par M€ de Chiffre d'Affaires, passant de 197 MWh / M€ à 190 MWh / M€. Ce soucis de baisse des consommations, à la fois écologique et économique est aujourd'hui partagé par une partie importante des sociétés du portefeuille.

► Démarche de progrès

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à avoir formalisé et mis en œuvre des démarches de progrès et des initiatives en faveur de l'environnement. 84% des entreprises du portefeuille ont désormais adopté un plan d'actions en faveur des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. 86% d'entre elles ont des initiatives ou des actions pour diminuer la quantité d'intrants/ consommables (hors énergie) et de déchets dans le cadre de leur activité.

L'impact CLIMAT DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Indépendance et Expansion AM réalise les calculs des émissions de gaz à effet de serre exprimées en tonnes équivalent CO2 fondés sur les émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2) des entreprises. Le résultat obtenu permet d'apprécier l'impact « climat-carbone » de l'activité des entreprises du portefeuille.

- Emissions scope 1 : Les émissions directes correspondent aux émissions dites de « scope 1 ». Ces émissions sont celles générées directement par l'activité de l'entreprise. Elles incluent notamment les flottes de véhicules d'entreprise et ses diverses installations (bâtiments…).
- Emissions scope 2 : Ces émissions sont celles générées indirectement par l'activité de l'entreprise, elles incluent notamment les émissions attachées à l'électricité consommée, aux voyages d'affaires, au transport et à la logistique.

Intensité carbone

Taux de couverture : **71%**

Fonds	Indice*
266	344

Mode de calcul : tonnes de CO2 éq. / M€ de Chiffre d'Affaires des entreprises pondérées par leur poids au sein du portefeuille

Empreinte carbone

Taux de couverture : **71%**

Fonds
488 000

Mode de calcul : tonnes de CO2 éq. pondérées par leur poids au sein du portefeuille

*Indice : univers comparable composé de petites capi. européennes, source Ethifinance

Analyse des EVOLUTIONS ET CONTRIBUTIONS

► Evolution sur 3 ans de l'intensité carbone des entreprises du portefeuille (tonnes CO2 éq. / M€ de C.A.)

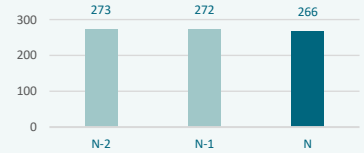

► Contributions à l'intensité carbone par secteur

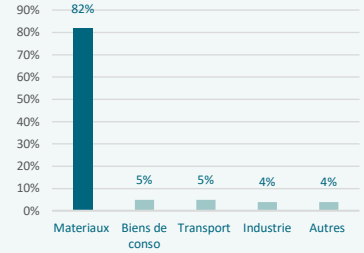

► Principales contributions par société

Société	Secteur	Contrib. à l'intensité carbone du portef.	Poids dans le portef.	Intensité CO2 (tonnes CO2/M€ CA)
Vicat	Matériaux	82%	1,5%	5 902
Trigano	Bien de conso	5%	3,2%	174
Stef	Transport	5%	3,6%	122
Derichebourg	Industrie	3%	4,1%	69
Mersen	Industrie	1%	2,7%	173

01 NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

1.1 Notre vision

1.2 L'historique de notre démarche

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

1.4 Les ressources et partenariats mobilisés

1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière

2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées

2.3 L'intégration des critères ESG

2.4 L'analyse des controverses

03 NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

3.1 Les objectifs de notre action

3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises

3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT

4.1 Une gestion de conviction de long terme

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

05 PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE ET DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES DES PORTEFEUILLES

5.1 La composition des portefeuilles du fonds

5.2 L'impact social de ces entreprises

5.3 L'impact environnemental de ces entreprises

5.4 La gouvernance de ces entreprises

06 ACTIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Les axes de progrès identifiés

6.2 Les votes aux Assemblées Générales

06 ACTIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Les axes de progrès identifiés

Nous avons à cœur de soutenir les entreprises dans les bonnes pratiques en engageant un dialogue ouvert avec ces dernières dans une démarche de progrès. L'analyse et le suivi des indicateurs extra-financiers de chaque entreprise permettent d'évaluer leur performance extra-financière, mais servent aussi de base au dialogue constructif que nous souhaitons engager avec les dirigeants.

« Nous tenons en effet à avoir à notre disposition des informations tangibles pour comprendre la situation propre à chaque entreprise, identifier les axes de progrès et mettre ainsi en œuvre des actions d'engagement adaptées ».

Meilleures pratiques adoptées

Axes d'améliorations

		Taux de divulgation	Akwel	ALD	Aubay	Bas.ac	Bilendi	Catana	Claequin	Daffingen	Delta Plus	Derichebourg	Exel	Fountaine Pajot	Groupe Crit	Groupe Guillin	Groupe LDLC	Groupe SFPI	Herige	Ipsos	Jacquet	Manitou	Manutan	Mersen	Metropole TV	Moulinvest	Plastivaloire	Poujoulat	Publicis	Reworld	Rothschild	Samse	SII	Stef	Synergie	Technip Energies	Tf1	Trigano	Vicat	Vil
Contre-pouvoirs	Taux d'indépendance du Conseil	100%	29%	40%	33%	40%	80%	60%	38%	60%	0%	50%	38%	71%	0%	20%	33%	25%	20%	64%	80%	33%	50%	75%	33%	50%	30%	20%	64%	50%	73%	29%	33%	58%	50%	75%	36%	60%	50%	34%
	Présence de représentants des salariés au Conseil	100%	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Respect des actionnaires minoritaires	Part du capital détenue par les fondateurs/dirigeants	100%	70%	1%	47%	91%	12%	29%	45%	56%	58%	40%	84%	55%	74%	65%	40%	62%	65%	11%	41%	0%	64%	1%	0%	64%	64%	70%	0%	36%	51%	77%	60%	69%	64%	0%	0%	58%	61%	Oui
	Rencontres avec l'équipe d'invest. dans l'année	n.m.	4	8	4	4	8	6	6	6	6	6	4	3	7	3	9	4	3	6	2	4	3	8	6	3	3	3	6	4	4	4	4	6	6	3	8	5	4	2
Féminisation de la Direction	Part de femmes au Conseil	100%	43%	50%	33%	40%	20%	40%	38%	40%	33%	38%	38%	29%	80%	60%	67%	50%	50%	55%	40%	33%	50%	50%	56%	33%	60%	40%	50%	25%	40%	43%	33%	42%	33%	22%	64%	40%	42%	57%
	Part de femmes au comité exécutif	100%	0%	22%	0%	0%	50%	0%	33%	0%	38%	17%	6%	21%	40%	50%	25%	17%	0%	32%	0%	33%	33%	11%	22%	33%	25%	0%	25%	21%	13%	0%	6%	7%	50%	14%	20%	25%	0%	0%

Les axes de progrès pour les **Indicateurs de Gouvernance**

1 Indépendance du Conseil

Alors que la majorité des entreprises du portefeuille a adopté les meilleures pratiques d'indépendance du Conseil, nous relevons que deux d'entre elles n'ont aucun administrateur indépendant à leur Conseil d'administration/surveillance. Ces entreprises, contrôlées par un actionnariat familial, sont Groupe Crit et Delta Plus. Nous veillerons en 2021 à engager le dialogue avec leurs dirigeants pour exprimer notre préférence pour l'admission à minima d'un administrateur indépendant à leur Conseil.

2 Présence de représentants des salariés au Conseil

43% des sociétés du portefeuille n'ont pas de représentants des salariés à leur Conseil (en jaune ci-dessus). Il s'agit selon nous d'une évolution souhaitable pour une meilleure prise en compte des intérêts des salariés et une meilleure transparence à leur égard.

3 Part des femmes au Conseil

L'obligation de parité au sein des Conseil d'administration ou de surveillance (minimum 40% de femmes) depuis le 1er janvier a dans l'ensemble été respectée par les sociétés du portefeuille. Nous notons cependant que 4 d'entre elles sont loin de ce ratio : Aubay, Bilendi, Fountaine Pajot et Reworld. Nous évoquerons le sujet avec les sociétés concernées et surveillerons attentivement leur mise en conformité.

4 Part des femmes au Comité Exécutif

Malgré des améliorations observées au cours des trois dernières années, une représentativité significative (>30%) au niveau des Comités Exécutifs n'existe que dans 9 sociétés du portefeuille : Bilendi, Delta Plus, Groupe Crit, Groupe Guillin, Ipsos, Manitou, Manutan, Moulinvest et Synergie. Les femmes sont peu (<20%) ou pas représentées au sein du Comité Exécutif dans 18 sociétés, soit près de la moitié d'entre elles.

Il nous semble primordial que ces entreprises œuvrent davantage pour que les femmes puissent accéder autant que les hommes aux plus hauts postes de Direction. Nous souhaitons faire de ce sujet un élément majeur de notre politique d'engagement actionnarial au cours des prochaines années.

Les axes de progrès pour les **Indicateurs Sociaux**

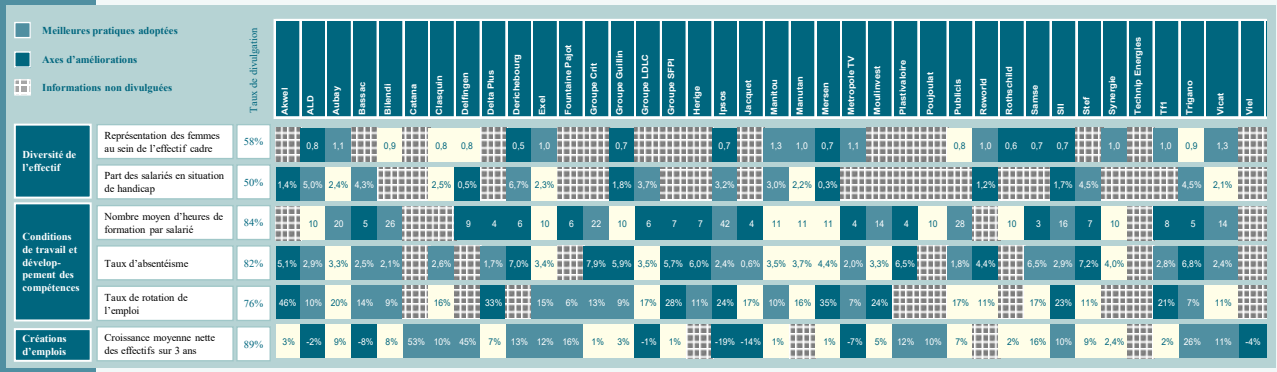

1 Divulgation des informations extra-financières sociales

Un premier axe de progrès important pour les sociétés du portefeuille concerne encore la meilleure divulgation des informations extra-financières sociales. Le taux de divulgation des indicateurs suivis augmente certes année après année mais dépasse par exemple à peine les 58% pour la représentation des femmes au sein de l'effectif cadre et 50% pour la part des salariés en situation de handicap.

Un axe de notre action en 2022 consistera donc à nouveau à encourager les entreprises à diffuser une information exhaustive de leur performance extra-financière.

2 Diversité de l'effectif

De la même façon que pour les Comités Exécutifs, la représentation des femmes au sein de l'effectif cadre constitue un axe de progrès important pour plusieurs sociétés du portefeuille, en particulier pour 12 d'entre elles qui affichent des taux inférieurs à 0,9 (ALD, Clasquin, Delfingen, Derichebourg, Groupe Guillin, Ipsos, Mersen, Publicis, Rothschild, Samse et SII).

La part de salariés en situation de handicap de 2,8% en moyenne pour les sociétés du portefeuille reste faible, au-dessus de la moyenne nationale mais éloignée du minimum légal de 6%. Nous souhaitons mener une politique d'engagement active sur ce sujet pour mieux comprendre pourquoi ces sociétés ne respectent pas le seuil minimal demandé et les encourager à augmenter leur taux d'emploi de personnes en situation de handicap. Cela peut se faire en interne ou en externe en confiant par exemple une partie de leur production à des UPAI (Unités de Production, d'Apprentissage et d'Insertion) qui emploient des travailleurs en situation de handicap.

3 Conditions de travail et développement des compétences

La formation permet d'actualiser les compétences, de les développer et de proposer des parcours de carrières évolutifs pour les salariés. Après une forte diminution des heures de formation dans le contexte de crise sanitaire, nous souhaitons encourager l'ensemble des sociétés du portefeuille à remettre en œuvre des politiques de formation motivantes et épanouissantes pour leurs salariés. Il s'agit selon nous d'un investissement bénéfique pour toutes les parties. Les salariés développent de nouvelles compétences et peuvent évoluer au sein de l'entreprise tandis que l'entreprise augmente son attractivité et sa productivité.

Le taux d'absentéisme moyen des sociétés du portefeuille de 4,0% a augmenté avec le Covid. Nous observons des écarts importants entre les sociétés et notamment des taux supérieurs à 5% chez Akwel, Derichebourg, Crit, Guillin, SFPI, Herige, Plastivaloire Stef et Trigano. Nous comprenons que la situation sanitaire a eu un impact défavorable sur l'absentéisme, en particulier pour les entreprises industrielles. Nous tâcherons d'obtenir davantage d'informations pour s'assurer que ces taux ne seraient pas révélateur de conditions de travail peu satisfaisantes pour leurs salariés.

La crise sanitaire a aussi eu un impact important sur les taux de rotation de l'emploi. Ceux-ci ont fortement baissé de 19,9% à 15,7%, traduisant une plus faible mobilité des salariés. Là encore, de fortes disparités existent entre les entreprises. Les taux de rotation élevés observés pour Akwel (46%), Mersen (35%); SFPI (28%) et Delta Plus (33%) interrogent. Nous comprenons que ces taux sont bien faibles en France mais élevés dans leurs usines étrangères. Nous chercherons à en savoir davantage et les encouragerons à faire bénéficier ces salariés de meilleurs conditions de travail.

Les axes de progrès pour les Indicateurs Environnementaux

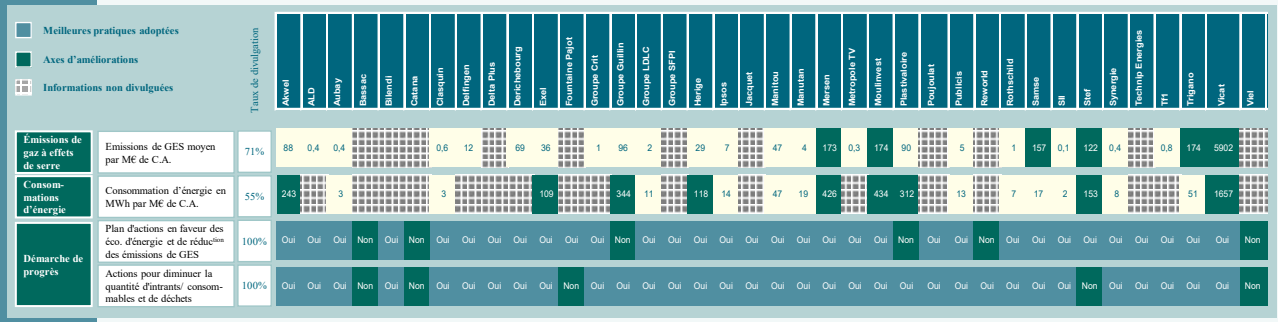

1 Divulgation des informations environnementales

Un premier axe de progrès important pour les sociétés du portefeuille concerne encore la meilleure divulgation des informations environnementales. Ce taux de divulgation des indicateurs suivis est de 71% pour les émissions de gaz à effets de serre (moyenne France 52%), et de 55% pour les consommations d'énergie (moyenne France 50%). Cela signifie donc que nous ne disposons d'aucune donnée pour plus d'un tiers des sociétés du portefeuille.

Un axe de notre action en 2022 consistera donc à nouveau à encourager les entreprises à diffuser une information exhaustive de leur performance environnementale.

2 Emissions de gaz à effets de serre

Nous observons bien sûr que le niveau d'émissions de gaz à effets de serre (GES) par million d'euros de chiffre d'affaires varient considérablement d'un secteur d'activité à l'autre, et nous en tenons compte dans notre analyse. Il y a en effet peu d'intérêt à comparer les émissions de GES d'une société comme Vicat, groupe cimentier mondial, et celles d'une société de services informatiques comme Aubay.

L'action d'engagement sur les émissions de gaz à effets de serre que nous avons souhaité mener consiste à encourager les sociétés par nature les plus émettrices de GES à définir des plans tangibles de réduction GES et à les mettre en œuvre. Nous notons à ce jour que les trois sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille (Vicat, Trigano, Stef) ont défini des plans ambitieux de réduction des GES au cours des prochaines années, nous suivrons leur mise en œuvre avec attention :

- Vicat : objectif de réduction de 13% des émissions de GES à horizon 2030.
- Stef : objectif de réduction de 30% des émissions de GES à horizon 2030.
- Trigano : plan concret de réduction des GES de scope 1, 2 et surtout 3 (majeurs pour son activité).

3 Consommation d'énergie

De même que pour les émissions de gaz à effet de serre, l'action d'engagement sur les consommations d'énergie que nous souhaitons mener consiste à encourager les sociétés industrielles par nature les plus consommatrices d'énergie (Mersen, Samse, Stef, Trigano et Vicat) à poursuivre la mise en œuvre des plans de réductions tangibles qui ont été définis.

Nous notons à ce jour que ces sociétés ont toutes à ce jour communiqué des plans de réduction de consommation d'énergie au cours des prochaines années mais que certains ne sont pas clairement quantifiés (Mersen, Trigano). Nous encouragerons ces dernières sociétés à établir un plan de réduction clair et quantifié. Nous suivrons la mise en œuvre de ces plans avec attention.

4 Démarche de progrès

Nous constatons que la majorité des entreprises du portefeuille a maintenant développé une démarche active de progrès en faveur de l'environnement. Les démarches que nous suivons en particulier sont les plans d'actions en faveur des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effets de serre, ainsi que les actions pour diminuer les quantités d'intrants ou de consommables (hors énergie) et de déchets.

Nous encouragerons activement les entreprises qui n'ont pas encore communiqué de tels plans (Bassac, Catana, Fountaine Pajot, Plastivaloire, Reworld, Viel) à le faire. Ces plans existent dans la plupart de ces cas en interne mais ils ne sont pas communiqués publiquement, ce qui ne nous permet pas d'en avoir une appréciation claire.

Notre POLITIQUE DE VOTE

L'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM fait partie intégrante de notre ambition de proposer à nos investisseurs une gestion performante, durable et responsable. À ce titre, la mise en œuvre de notre politique de vote témoigne du rôle d'actionnaire actif que nous entendons jouer et de l'importance que nous accordons à la prise en compte par les entreprises de l'ensemble des enjeux ESG, facteurs d'une performance pérenne.

La mise en œuvre de cette politique s'effectue toujours dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les entreprises, qui nous permet de promouvoir ces principes de la manière la plus pragmatique et pertinente possible, en tenant compte des enjeux et des contraintes qui leur sont propres.

Nous faisons preuve de la plus grande vigilance et étudions avec attention toutes les résolutions présentées, en particulier celles susceptibles d'être défavorables aux intérêts des actionnaires minoritaires, à ceux de l'entreprise et de sa durabilité.

Avec l'appui d'ISS, agence de conseil en vote, nos équipes d'investissement et de Conformité et Risque analysent les résolutions, et s'assurent que l'exécution des votes est réalisée en conformité avec la politique de vote d'Indépendance et Expansion AM (disponible sur le site internet www.independance-et-expansion.com). Nous veillons à exercer nos droits de vote à minima pour 90% des valeurs présentes en portefeuille.

En cas de controverse identifiée (voir section 2.4. Analyse des controverses), l'entreprise fait l'objet d'une surveillance renforcée qui se traduit par une analyse approfondie des résolutions proposées en lien avec cette controverse. L'objectif de cette surveillance est de s'assurer que des actions correctives efficaces sont prises par l'entreprise pour remédier au problème identifié.

Pour plus d'informations, consultez notre Politique de vote et notre Rapport d'exercice de droits de votes disponibles sur notre site internet

Nos VOTES EN 2021

En 2021, nous avons voté à 45 assemblées générales pour le compte du fonds 'Indépendance et Expansion – France Small', ce qui correspond à 100% des assemblées générales pour lesquelles nous détenions des droits de vote.

Les droits de vote non exercés s'expliquent soit par le choix de ne pas voter en cas de blocage des titres pendant la période séparant l'enregistrement des titres et le vote ou par un dysfonctionnement d'ordre technique ou administratif dans le processus de transmission des instructions de votes.

Sur ces 45 assemblées générales, 39 ont fait l'objet d'au moins un vote négatif, soit 87% des assemblées. 893 résolutions ont été soumises au vote des actionnaires, soit une moyenne de 20 résolutions par assemblée générale.

Nos votes négatifs ou abstentions, au nombre de 233, correspondent à un taux de rejet de 22,7%. Les principales raisons de votes contre sont le manque de transparence, de modération ou d'alignement à la performance globale de l'entreprise des rémunérations des dirigeants, les demandes d'augmentation de capital ne respectant pas les principes définis dans notre politique de vote visant à protéger l'intérêt des actionnaires minoritaires, ainsi que le manque d'indépendance et de diversité des conseils.

Votes 2021
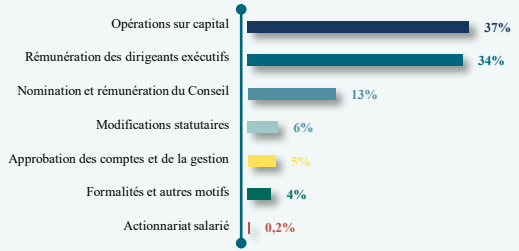
Détail des votes négatifs exprimés par thème